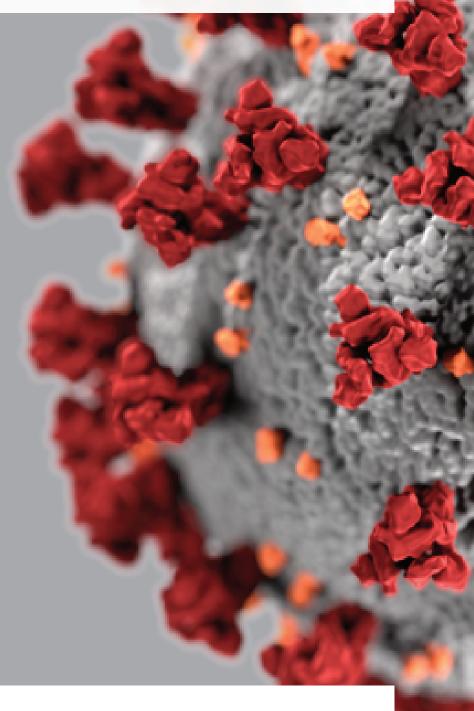
Les Médias et la COVID-19 en Afrique de l'Ouest

Cas du Niger







Introduction

L'éruption de la pandémie de coronavirus au Niger comme dans plusieurs pays à travers le monde a considérablement perturbé le cours normal des activités économiques de plusieurs industries dont celle des médias. Cette perturbation a occasionné des défis significatifs sur l'industrie des médias qui joue en cette période de COVID-19 un rôle crucial en fournissant des informations utiles et en éduquant la population sur la pandémie. Alors que plusieurs médias souffrent en silence et font face à des défis qui limitent leurs rôles, il convient d'analyser l'impact de la COVID-19 sur les médias en vue d'y pallier avec des solutions adéquates et promouvoir des médias viables qui contribuent au développement.

C'est dans ce cadre que la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA), en collaboration avec ses partenaires nationaux vise à produire des rapports mensuels mettant l'accent sur les défis majeurs émergents dans l'industrie des médias face à la COVID-19.

L'objectif des rapports mensuels est de partager les expériences et leçons retenues, et documenter l'état des médias en cette période de COVID-19 en Afrique de l'Ouest. Ces rapports consistent aussi à fournir des informations empiriques ainsi qu'une meilleure compréhension du contexte locale afin d'informer et de guider les parties prenantes qui pourraient initier des programmes d'appuis à l'endroit des médias au niveau national et régional.

Le Niger a enregistré son premier cas de COVID-19 le 19 mars 2020. Depuis lors, la propagation de la pandémie s'effectue à grande vitesse. En date du 30 avril 2020, 719 cas positifs au COVID-19 ont été déclarés. La propagation du virus a contraint le gouvernement à adopter des mesures préventives dont les plus importantes portaient sur la fermeture des établissements scolaires, lieux de cultes et lieux de réjouissance ainsi que l'instauration de couvre-feu de 19h à 6 h du matin, etc. Ces mesures, bien que justifiées, ont des implications sur l'environnement des médias et sur les activités des organes de presse.

Le présent rapport examine la situation des médias au Niger face à la COVID-19 pour le compte du mois d'avril. Le rapport se focalise sur cinq axes majeurs qui ont le potentiel d'influencer la survie et la viabilité des médias, la pratique du journalisme professionnel, et la liberté d'expression et de la presse dans la région. Ces axes majeurs sont - la disponibilité et l'accessibilité de l'information ; le contexte juridique et politique ; la sécurité des journalistes ; la viabilité économique ; et l'appui aux médias.

Le présent rapport est le produit d'une collaboration entre l'Observatoire Nigérien des Médias Indépendant pour l'Ethique et la Déontologie (ONIMED) et la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA).

Disponibilité et Accessibilité des Informations

Les journalistes ont un accès favorable à la mise à jour des informations proactives concernant la COVID-19. Suite à l'éruption de la pandémie, un communiqué du ministère de la santé est diffusé chaque jour au journal avec les médias sur les nombres de nouveau cas, les personnes guéries, le nombre de décès. Il existe également un site d'information sur la COVID-19 **www.coronavirus-niger.com**.

Cependant en ce qui concerne l'accès à l'information lors des reportages, les journalistes font face à plusieurs défis. Plusieurs journalistes ont mentionné qu'au début de la pandémie ils avaient des difficultés d'accès à l'information et aux sources d'information. En effet, il n'existe qu'une seule source d'information qui est le ministère de santé.

Il est également difficile de faire parler les spécialistes sur la COVID-19 sans autorisation du ministère de la

santé. (Cf: intervention du ministre de la santé Dr Idi Illiassou à la télévision nationale ou il a rappelé à l'ordre des spécialistes qui se prononçaient sur la question sans autorisation).

Issa Madougou, rédacteur en chef du groupe de presse de la télévision Ténéré estime que l'obstacle majeur de la gestion de cette pandémie se situe au niveau du gouvernement «la gestion de la pandémie au Niger n'a pas facilité l'accès à l'information, la presse n'avait pas de manœuvre, elle a diffusé des infos dont la crédibilité est mise en cause».

En raison des contraintes auxquelles les médias sont confrontés en ce qui concerne l'accès à l'information, ils se sont résolus aux recherches d'informations en ligne sur les sites et plateformes des institutions en charge de la COVID-19. Cependant ils sont confrontés en cette période a une faible vitesse et de qualité des services de télécommunications qui n'étaient pas au rendez-vous même avant la pandémie. L'instabilité de la connexion internet empêche régulièrement d'en faire une utilisation optimale surtout dans la recherche des informations.

Contexte Juridique et Politique

Depuis l'éruption de la pandémie de COVID-19, il n'y a pas de lois spécifiques limitant le rôle des médias. Cependant dans un contexte plus général il existe au Niger la Loi N°2019-33 du 03 juin 2019 portant répression de la cybercriminalité qui pénalise les publications des allégations, et fausses nouvelles. Les autorités ont donc usé des dispositions contenues dans la loi sur la cybercriminalité pour mettre en garde toute personnes contre la publication de fausses nouvelles.



Cependant l'indisponibilité des intervenants spécialisés pousse les journalistes à recourir aux informations des plateformes sociales avec tout le risque de fake news et d'intoxication.

Selon Mamane Jaharou, Président de l'Observatoire Nigérien des Médias Indépendant pour l'Ethique et la Déontologie (ONIMED) «la méconnaissance de la loi sur la cybercriminalité conduit les journalistes à être méfiants et hésitants dans l'utilisation des plateformes sociale dans la quête de l'information».

Bon nombre de journaliste ignore le champ d'application de la loi sur la cybercriminalité et par conséquent ils sont retissant dans l'exploitation des informations existantes sur les plateformes.

Sécurité des Journalistes

Pour ce qui est de la sécurité des journalistes, le 14 mars 2020, deux journalistes au sein d'un média privé ont été entendu par la police judiciaire pour avoir accordé une interview à un Dr vétérinaire pour son opinion discordante par rapport à la COVID-19 dans le pays.

Il s'agit du rédacteur en chef adjoint Adamou Soum ana et de la journaliste présentatrice Harieta Salah du groupe de presse Labari. Après plusieurs heures d'audience les deux journalistes ont quitté les locaux de la Police Judiciaire tard la nuit tout en restant à la disposition des autorités.

Cette situation a fait réagir les associations socio professionnelles des médias qui ont rendu public un communiqué de presse dans lequel le bureau du Conseil d'administration de la Maison de la Presse interpelle les pouvoir publics, à cesser toute manœuvre visant à intimider les journalistes et porter atteinte à la liberté de la presse.

Sur le plan sanitaire, les professionnels des médias n'ont bénéficié d'aucune formation sur les précautions à prendre pour se protéger. Cependant les médias disposent de kits de protection (Bavettes, gel hydro alcoolique et des dispositifs de lavage de mains). Les organes de presse opèrent à distance pour réaliser leurs reportages, et faire de production. Ils ont aussi réduit leur personnel pour respecter les mesures préventives prescrites contre la COVID-19.

Viabilité Economique

La suspension des activités commerciales, séminaires et ateliers en raison de la pandémie, ont engendré beaucoup de manque à gagner aux entreprises de presse (Pas de couverture médiatique, moins de publicités). La réduction des chiffres d'affaires (absence des publicités et autres publi-reportages) affecte considérablement les médias.



Selon Gremah Boukar, Président du réseau des radios et télévision Indépendantes et Directeur général du Groupe de presse Anfani «avec la situation de la COVID-19 les médias privés ont enregistrés un manque à gagner terrible».

Bien avant la pandémie du coronavirus les entreprises de presse nigériennes entaient dans des difficultés économiques. Cependant, le contexte actuel de la crise sanitaire vient corser la situation. Selon Oumarou Brah Souleymane, Rédacteur en chef du groupe de presse Niger24 «la pandémie a mis à terre les organes de presse».

Compte tenu de l'état des lieux, la plupart des organes de presse ont mis une grande partie de leur personnel en chômage technique. Malgré tout, il est encore difficile pour certains organes d'assurer les dispositions nécessaires pour le personnel restant.

Gremah Boukar renchérit en soulignant «Si le gouvernement ne fait rien, bon nombre des médias seront incapables de garantir le salaire de leur employés».

Appui Aux Médias

En ce qui concerne l'appui aux médias, contrairement à d'autres pays de la sous régions, l'industrie des médias au Niger ne bénéficie d'aucun appui spécifique de la part du gouvernement. Face à cette situation, les médias sont abandonnés à leur propre sort; ils ne bénéficient pas des mesures d'accompagnement. Les promoteurs ont sollicité l'intervention du régulateur (CSC) afin que ce dernier intercède auprès du gouvernement en vue de bénéficier des appuis substantiels.

Le gouvernement dans son plan de riposte adopté à travers le ministère des finances sur un accord de 150 milliards de franc CFA accorde 50 milliards comme garantie pour l'octroi des prêts à faible intérêt aux entreprises. Cette mesure ne profite point aux entreprises de presse du fait de leurs caractères particulier. Elles nécessitent un appui spécifique répondant à leurs besoins. Ainsi donc, les médias espèrent/attendent des mesures spécifiques d'accompagnement de la part du gouvernement.

Sur le plan sanitaire, le Ministère de la Santé à travers les associations socio-professionnelles des médias a fourni aux médias des kits de protection contre la COVID-19.

Outre cet appui en matériel reçu du secteur publique, quelques bonnes volontés se manifestent en appui matériel comme le cas de la Compagnie d'assurance SAHAM ASSURANCE ainsi que l'Union Européenne qui fournissent aux médias des kits (Bavettes, gel hydro alcoolique et savon) de lavage des mains placées dans les rédactions et à l'entrée des organes de presse.

Conclusion

Le contexte économique ainsi que le cadre juridique, et les mesures régularisant les médias en cette période de crise représentent une limite au métier journalistique. Outre l'accès à l'information qui représente une difficulté, les médias sont aussi confrontés à une réduction de revenu. En dépit de ces difficultés, les médias tant bien que mal luttent pour survivre. Dans le cadre de l'élaboration du présent rapport, nous avons relevé nombres de difficultés majeurs auxquelles sont confrontés les médias au Niger face à la COVID-19. Ces défis



La difficulté d'accès à l'information sur la COVID-19 en raison du nombre limité des sources d'information;



L'existence d'une loi sur la cybercriminalité qui restreint les journalistes dans le traitement et la diffusion des informations;



La baisse drastique des revenus en raison de l'absence de contrats publicitaires, et d'évènements;



Le manque d'appui spécifique aux médias de la part du Gouvernement. Cette situation occasion déjà des licenciements.